

18 oct 2013 -11:11

Ordre du jour du Conseil des ministres du 18 octobre 2013

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. Après le Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org, www.belgium.be et www.premier.be.

- Marchés publics pour la Défense
- Règles de conduite du secteur des assurances
- Introduction d'une procédure électronique devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat
- Marchés publics pour le SPF Justice
- Enregistrement électronique des présences sur les chantiers temporaires ou mobiles
- Mesures diverses en matière de pensions du secteur public
- Création d'un comité de coordination et de facilitation pour l'octroi des autorisations pour des projets énergétiques
- Enregistrement pour le service européen de télépéage
- Une sécurité sociale uniforme pour les stagiaires des administrations publiques
- Avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses
- Exonération de prix ou subsides attribués à des savants ou artistes
- Mission d'assistance de la Défense au profit du Bénin

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be